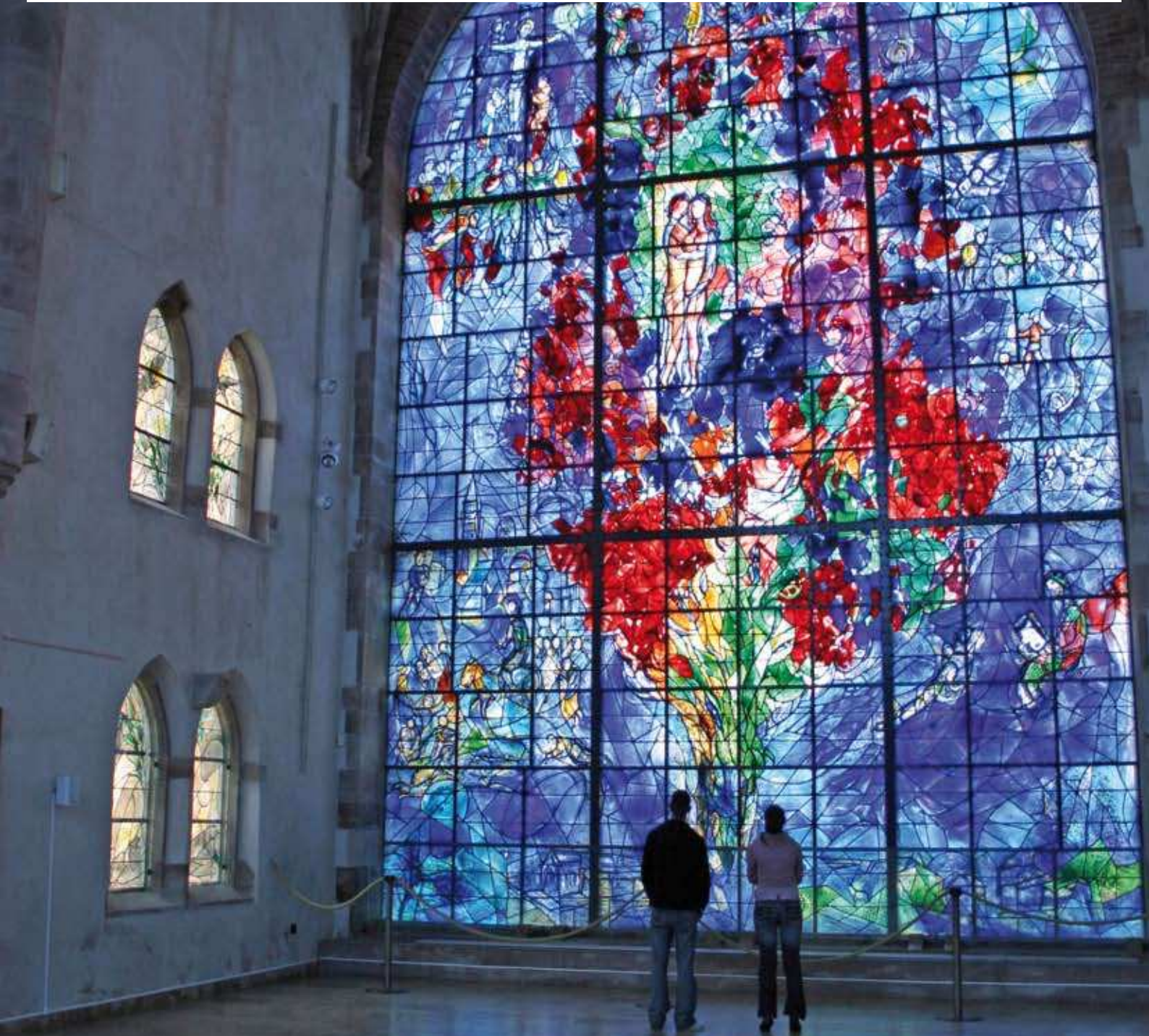


# Vivre à *Sarrebourg*

Bulletin d'informations de la ville de Sarrebourg

N°55 Janvier 2008



La réalisation d'un pôle muséographique dédié à Marc Chagall à la chapelle des Cordeliers

## Rénovation de la Cité Lorraine

Le vendredi 7 décembre, le Préfet de la Région Lorraine a signé une convention avec la ville et les bailleurs sociaux qui conclut les études et lance les travaux de réhabilitation du quartier de la Cité Lorraine.

Ce dossier initié en avril 2002 a été long et complexe. Il a fallu faire deux études, les bailleurs sociaux ont interrogé les locataires et intégré leurs demandes dans le programme des travaux.

A la suite de nombreuses réunions entre les bailleurs sociaux, les services de l'Etat et la ville, un programme a été arrêté. Il comprend pour Moselle la démolition de 77 logements, la réhabilitation lourde (de l'ordre de 40.000 € par logement) de 69 logements et la construction de 34 logements neufs. Pour la SEM « Le Logis Sarrebourgeois » il y a la démolition de 48 logements et la réhabilitation de 36 logements. Enfin, l'agence ADOMA envisage la construction d'une dizaine de pavillons type maison « Borloo ».

La population de la cité attend cette rénovation pour faire face à une dégradation du bâti, répondre à des attentes légitimes en terme de confort et réaménager les espaces publics de ce quartier.

Les habitants sont attachés à cette cité car beaucoup y ont fait leur vie. Nous voulons ensemble lui donner un deuxième souffle.

La signature de cette convention est importante car elle permet d'apporter 3,5 millions de subventions au titre de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) sur un coût d'opération de 15 millions. Notre souhait est de conduire cette réhabilitation en toute transparence avec l'ensemble des habitants durant toute la période des travaux. Ceux-ci devraient débiter le premier semestre de 2008.

Après le maintien du Tribunal d'Instance, la signature de cette convention qui permet d'enclencher les travaux, est une décision heureuse pour notre ville.

En ce début d'année, je formule le vœu qu'il y ait, en 2008, d'autres motifs de satisfaction pour Sarrebourg et les Sarrebourgeois.

J'adresse à chacune et chacun de vous, tous mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte paix, santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Bonne et heureuse année 2008.

Docteur Alain MARTY  
Député - Maire

## Signature d'une convention pour le renouveau du quartier de la Cité Lorraine



### Repositionnement dans le contexte national :

Monsieur NIQUET, Préfet de Région :

« Les renouvellements urbains sont des dossiers très importants et complexes. Il s'agit de modifier l'image de certains quartiers, ceux qui sont le plus en difficulté. Ce sont des opérations très complètes : il s'agit de s'occuper d'abord du bâti donc de démolir des bâtiments qui ne sont plus salubres, qui sont très détériorés. Il s'agit également de reconstruire, réhabiliter ce qui peut l'être, de modifier, de requalifier les voiries, de dé-densifier bref de rendre ces quartiers plus agréables à vivre. Parallèlement, il faut aussi mener des opérations vis à vis des populations pour les accompagner dans cette transformation, leur expliquer pour qu'elles ne la vivent pas en terme de rejet ou d'inquiétude. C'est un bouleversement dans leur existence, les gens sont souvent très attachés à leur quartier. Ce sont des opérations qui sont faites pour eux et non pas contre eux et c'est ainsi une parfaite illustration de ce qu'est une cohésion sociale ».

### Le contexte local :

Monsieur MARTY :

« Il a fallu pas moins de l'équivalent d'un mandat à la municipalité pour être en capacité de finaliser ce dossier. Peut-être fallait-il ce temps pour permettre enfin de le concrétiser dans sa version définitive et répondre ainsi aux attentes des habitants (.../...) il n'est pas facile d'expliquer aux habitants que l'on revoit sans cesse un dossier et que l'on a du mal à le finaliser ; cependant il convient de rappeler que de nombreuses démarches ont été nécessaires afin de le voir aboutir ».

### L'objectif prioritaire :

Monsieur MARTY :

« La population de la Cité Lorraine est issue d'une période d'immigration assez importante ; parfaitement intégrée, elle est attachée tout autant à son quartier qu'à la ville elle-même parce qu'elle y a fait sa vie. L'objectif prioritaire était d'arriver à trouver un équilibre dans les plans de financement permettant de sortir des loyers compatibles avec le niveau de ressources de cette population, revenus souvent assez faibles. (.../...) Notre intention est, bien évidemment, de dé-densifier ce quartier et de développer un habitat qui soit de qualité. ».

## Rappel des démarches engagées :

**Avril 2002** : Lancement des études préparatoires au renouvellement urbain du quartier de la Cité Lorraine

**29 juillet 2003** : Présentation du projet auprès des services de M. BORLOO, alors Ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine : une dé-densification du quartier doit être étudiée et encouragée.

**1<sup>er</sup> août 2003** : Loi d'orientation et programmation pour la ville et la rénovation urbaine

**26 sept. 2003** : Lancement d'une étude complémentaire pour répondre aux préconisations ministérielles par des démolitions sur le parc social et la construction de nouveaux logements.

**Mars 2004** : Création de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

**Mai 2004** : Transmission du nouveau dossier aux autorités compétentes (Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale, Conseil Général, Préfet de Région, Direction Interministérielle à la Ville et D.D.E).

**8 déc. 2004** : Le projet se voit accorder une dérogation au titre de l'article 6 de la loi d'orientation et programmation pour la ville et la rénovation urbaine, co-signée par Messieurs BORLOO et DAUBRESSE (dérogation permettant d'émarger à l'ANRU pour l'obtention de financements substantiels).

**31 janvier 2005** : Arrêté portant approbation du règlement général de l'ANRU (Apparition d'un système de classement des quartiers).

**24 mars 2005** : Le périmètre géographique du renouvellement urbain de la Cité Lorraine est entériné par la Direction Interministérielle à la Ville.

**30 juin 2005** : Nouvelle réunion à Sarrebourg en présence de Madame RICHARD, Sous-Préfète chargée de la Politique de la Ville.

*Problématique* : Sarrebourg est classée en opération isolée de 3<sup>ème</sup> catégorie qui ne permet d'obtenir de l'ANRU que des moyens financiers limités (pertes d'exploitation non prises en compte, subventions plafonnées et taux d'intervention minorés).

Seul un abondement financier conséquent de l'ANRU paraît à même de voir se concrétiser le projet sarrebourgeois dans son intégralité. Un temps supplémentaire est nécessaire afin d'étudier la capacité des bailleurs sociaux à entreprendre le programme au vu de ces nouvelles dispositions.

**Sept. 2006** : Démolition de l'immeuble « Lotus » par MOSELIS

**Nov. 2006** : La Préfecture de Région confirme la disponibilité d'une enveloppe financière de 3.5 M € mobilisable sur le quartier de la Cité Lorraine.

**20 mars 2007** : Arrêté portant approbation du nouveau règlement général de l'ANRU

**29 mai 2007** : Réunion de validation du programme global en présence de Monsieur BOYER, Sous-Préfet par intérim chargé de la Politique de la Ville (validation du projet de convention, de la maquette financière et lancement effectif des différents programmes de travaux).

**Sept. à nov. 2007** : Lancement des appels d'offres pour la réhabilitation des logements par MOSELIS et la SEM du Logis Sarrebourgeois

**7 déc. 2007** : Signature de la convention de renouvellement urbain du quartier de la Cité Lorraine



## Les freins restant à lever :

Monsieur SCHAEFER, Directeur de Moselis :

*« Aujourd'hui, nous avons d'ores et déjà démolit 17 logements et réhabilitons 7 logements « de transition ». Nous sommes en cours de consultation des entreprises mais les négociations s'annoncent difficiles car à l'ouverture des offres, nous constatons une augmentation de 15% des prix dans le BTP, (.../...) les subventions pour le renouvellement urbain du quartier sont donc indispensables ».*

Ce constat est également repris par Monsieur DUMONT, Directeur de Sogiblor et gestionnaire de la Sem «Le Logis Sarrebourgeois».

Monsieur MARTY :

*« Il sera donc encore nécessaire, pour les services de l'Etat et moi-même (en tant qu'élu local et national), d'appuyer ce dossier afin d'obtenir les accords nécessaires aux déplafonnements des opérations, et ce, dans l'intérêt de notre population. Encore une fois, c'est cet intérêt qui prime avant tout. Je suis heureux que l'on puisse apporter une réponse à ce quartier qui est un quartier qui a de nombreuses richesses, une forte volonté d'intégration et pour laquelle le bâti est un élément de vie important ».*

## L'information du public tout au long du programme :

Monsieur SCHAEFER, Directeur de Moselis :

*« Nous avons mis en place une permanence d'information sur site et publierons, durant toute la réhabilitation, un journal 'Métamorphose' pour expliquer aux habitants, les réalités et les contraintes d'un chantier qui démarrera au prochain semestre et qui durera entre 18 mois et 2 ans si l'on inclut la démolition de la barre ANCOLIE ».*

Le bulletin municipal mensuel sera également un relais d'informations à la population, il fera régulièrement le point sur l'état d'avancement des travaux.

## La réalisation d'un pôle muséographique dédié à Marc



**Située dans le centre historique de Sarrebourg, la chapelle des Cordeliers, datant du XIII<sup>e</sup> siècle, constitue un élément fort du patrimoine de la ville. En effet, ce monument remarquable possède la particularité d'être fermé par un vitrail magistral de 12 mètres de haut, intitulé « la Paix », ainsi que par plusieurs vitraux latéraux imaginés par Marc Chagall. Cette synthèse entre patrimoine historique et création artistique contemporaine fait de la chapelle des Cordeliers un site unique, que la ville de Sarrebourg désire mettre en valeur au travers de l'aménagement d'un pôle muséographique dédié à Marc Chagall.**

La Chapelle des Cordeliers accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs de nationalités différentes ; aussi ce projet culturel devrait en augmenter encore la fréquentation et rendre ce site accessible au plus grand nombre, des plus jeunes aux plus âgés, des visiteurs de passage aux passionnés de Chagall. Pour ce faire, il nous faut créer des conditions optimales invitant à la contemplation du vitrail et à la méditation, tout en apportant des informations didactiques sur la vie et l'œuvre de l'artiste.

Ce projet architectural et scénographique s'articule autour de trois lieux :

- la chapelle des Cordeliers,
- le futur jardin Chagall,
- la liaison entre la chapelle des Cordeliers et le musée.

L'ensemble du projet constitue un véritable parcours Chagall, associant la reconnaissance d'une spécificité pour chacun de ces lieux et la création d'un lien visible et sensible permettant de les relier.

### *Au cœur du dispositif : la chapelle des Cordeliers*

Les aménagements intérieurs seront marqués par la sobriété, afin de s'effacer devant la majesté du vitrail, ce dernier se suffisant à lui-même ; il fascine par la force de ses symboles puissants. La scénographie conçue offre une interprétation sensible de l'œuvre de Marc Chagall et favorise une découverte pas à pas de l'artiste et de son œuvre.

L'entrée de la chapelle sera déplacée latéralement (parallèlement au chœur). L'espace d'accueil sera modernisé (banque d'accueil pour la vente des billets), une zone d'attente sera équipée de sièges et présentera les données historiques relatives à la chapelle des Cordeliers (emplacement historique, rôle et intérêt patrimonial...).

Une fois passé cet espace d'accueil, le visiteur se trouvera de plain-pied dans la chapelle, une zone de contemplation et de méditation sera aménagée dans le chœur de l'édifice pour offrir une vision d'ensemble du vitrail et des sièges mobiles seront mis à disposition des visiteurs.

Dans la nef, les textes didactiques, selon les thèmes muséographiques retenus (la vie et l'œuvre de Marc Chagall, le vitrail, le travail verrier) se présenteront sous forme de panneaux avec un éclairage adapté permettant de suivre sans effort les explications proposées (éclairage d'ensemble du vitrail, éclairages ponctuels sur les éléments de mobilier...).

Un guide sonore (audio-guide) viendra compléter ce dispositif et sera mis à disposition des personnes ou des groupes souhaitant compléter leur découverte de l'univers de Chagall.

## Chagall à la chapelle des Cordeliers

### *Un lieu de découverte complémentaire : le jardin Chagall*

Un jardin sera aménagé en continuité de la chapelle sous la forme d'un espace clos ceinturé par une palissade métallique pour l'isoler en partie de l'espace public et urbain. Toutefois, cette palissade sera composée de telle manière qu'elle puisse offrir au visiteur, placé à l'extérieur, l'opportunité de découvrir, de manière fragmentaire, la géographie du jardin.

Placés à l'intérieur de cet espace fermé, quatre ensembles de verres accueilleront des regroupements végétaux divers et foisonnants. Ces dispositifs verriers agiront comme autant de traducteurs imaginaires de l'oeuvre de Chagall. Ils prolongeront la métaphore des structures cubiques qui animent l'intérieur de la chapelle. Quatre cubes sans toit, qui inviteront à la découverte, à la rêverie et à l'imaginaire, encourageront le regard à pénétrer le monde des plantes mises en scène, solliciteront le visiteur à déambuler d'une manière circulaire autour de ces objets transparents. Jeux d'ombres et de lumières, jeux de saisons sur les plantes... Ces cubes de verres constitueront également un hommage à l'histoire verrière du Pays de Sarrebourg.

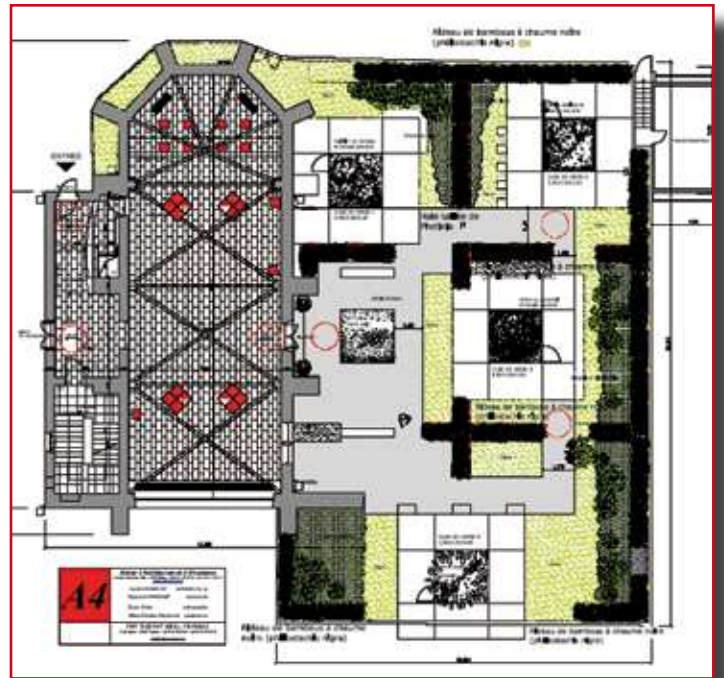
La déambulation du public sera rythmée par une série d'espaces protégés par des haies et des plantations de hauteurs différentes qui permettront de découvrir la suite du jardin dans lequel seront diffusés, depuis des audio-guides, des extraits d'interview de Chagall ou de ses proches. Des mots, des sons mais aussi les mouvements du soleil durant la journée, la couleur des saisons, le positionnement et la forme des végétaux enrichiront le plaisir de la découverte de ce lieu en perpétuelle mutation.

### *Le parcours vers le musée*

Il convient également de créer un lien sensible avec le Musée du Pays Sarrebourg, autre lieu abritant la reproduction d'une oeuvre majeure par Marc Chagall : la tapisserie d'Yvette Cauquil-Prince. Une signalétique originale sera implantée afin d'inviter les visiteurs à se rendre au musée pour y découvrir ce magnifique ouvrage. Ces éléments signalétiques sous forme de plaques de verre seront disposés à différents endroits : devant l'entrée de la chapelle, à proximité de l'office de tourisme, devant la synagogue, à l'angle de la rue du Sauvage et de la rue de La Paix ; ils constitueront un tracé visuel fort.

L'aménagement de ces trois lieux (la chapelle, le jardin et le musée) et leur articulation au travers d'une scénographie cohérente guideront le visiteur dans sa déambulation au fil de ce parcours dédié à Marc Chagall.

Le chantier démarrera à l'issue des sondages archéologiques menés par l'Institut Archéologique National sur l'emprise du jardin. La réception du chantier, après les dernières plantations, est programmé pour l'automne 2008.





### PORTES OUVERTES AU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

*Samedi 19 janvier 2008 de 16h00 à 18h00.*

A l'occasion des 10 ans du RAM, le Centre Communal d'Action Sociale vous invite à venir découvrir le Relais Assistantes Maternelles, et plus particulièrement une profession : assistance maternelle.

Un spectacle sera proposé, « A la recherche de la chaussette perdue », écrit et mis en scène par les assistantes maternelles.

### « UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP EST UN CITOYEN A PART ENTIERE ET NON UN CITOYEN A PART... »

La loi de 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap prévoit à Sarrebourg une commission communale pour l'accessibilité qui a été créée le 20 mars 2007.

Dans ce cadre, un recensement des logements accessibles et/ou adaptés aux personnes en situation de handicap doit être établi par la commune. Il s'agit de connaître les logements pouvant accueillir des personnes ayant des difficultés à se déplacer (fauteuil roulant, déambulateur, ...).

**Nous remercions les propriétaires disposant de ce type de logements de bien vouloir se faire connaître en contactant le Centre Communal d'Action Sociale ( CCAS) au 03 87 03 05 13 en mairie annexe.**

### AGENCE DES BÉNÉVOLATS

*Asso's Conseils du Pays de Sarrebourg*

■ Pour une association venant en aide aux familles et aux professionnels de la santé, l'agence recherche des bénévoles susceptibles de rendre visite à domicile pour écouter, converser et rendre service à des personnes âgées isolées.

■ Elle recherche également, pour une association à but social, un(e) bénévole susceptible d'assurer de l'accueil, du secrétariat et du classement de documents afin de développer un service.

#### ● Agence des Bénévolats

Centre Socioculturel de Sarrebourg.

Permanence tous les mardis de 16h00 à 18h30

Tél. 03 87 23 67 94

### L'ATELIER DU MUSÉE DU PAYS DE SARREBOURG, DE JANVIER A AVRIL 2008



L'Atelier du musée propose aux enfants âgés de 8 à 12 ans de découvrir le Théâtre à l'Epoque Romaine. Au programme : fabrication de masques, de costumes inspirés du théâtre romain...

**1<sup>ère</sup> séance mercredi 9 janvier 2008 à 14h00.**

● Renseignements et inscriptions au 03 87 08 08 70



### AQUAGYM MUNICIPAL

Proposées et encadrées par l'équipe des Maîtres Nageurs Sauveteurs du centre aquatique les séances d'aquagym se dérouleront **du lundi au vendredi de 12h15 à 13h15 dans le bassin ludique** dans une eau chauffée à 31°.

**Tarifs : 6,20 euros la séance ou forfait de 15 séances à 78 euros (sous réserve de modifications pour 2008).**

## Etat civil

### > NAISSANCES

09/11 : Théo, fils de Daniel SAAM et de Virginie HEYMES  
 14/11 : Ajnur, fils de Haris HERGIC et de Aida MUSTAFIC  
 03/12 : Lincoln, fils de Kader BLEYER et de Christelle BOYON  
 04/12 : Louise, fille de Alain BUCHLER et de Nathalie SCHROLLER

### > DÉCÈS

08/11 : Courte MULLER  
 10/11 : Paul PARAY  
 10/11 : Hafçaa RAJI  
 12/11 : Pierre MARIE  
 16/11 : Marthe SCHWOERER, veuve de Lucien CHRISTOPH  
 18/11 : Jeanne GARGOWITSCH, épouse de Roland TRAMOUSSET  
 18/11 : Robert NEY  
 24/11 : Marie BELLO, veuve de Robert THIRION  
 28/11 : Julienne CARDINAL, veuve de Joseph KUCHLY  
 02/12 : François FRANQUET

## Sports

### > BASKET

#### RENCONTRES AU COSEC

12 janvier à 20h30 : NBC (Sén MA)-JOEUF HOMECOURT  
 13 janvier à 13h00 : NBC (Sén MB)-HAYANGE MARSPICH  
 13 janvier à 15h30 : NBC (Sén F)-US SILVANGE  
 19 janvier à 20h30 : NBC (Sén MA)-HOUEDEMONT  
 20 janvier à 15h30 : NBC (Cad MA)-JOEUF HOMECOURT  
 27 janvier à 13h00 : NBC (Sén MB)-CREHANGE  
 FAULQUEMEONT

27 janvier à 15h30 : NBC (Sén F)-GET VOSGES

#### RENCONTRES AU GYMNASSE MALLERAY

6 janvier à 15h00 : NBC (Benj.)-CREUTZWALD

### > HANDBALL (COSEC)

5 janvier : HBC (Sén.) TOURNOI AMICAL  
 12 janvier à 14h30 : HBC (-12)-SAINT AVOLD  
 12 janvier à 14h30 : HBC (-14)-DOMBASLE  
 12 janvier à 16h00 : HBC (-18 M)-PTT NANCY  
 12 janvier à 18h00 : HBC (Sén. M2)-FALCK  
 19 janvier à 15h00 : HBC (-16 M)-VALLÉE HAUTE MOSELLE  
 19 janvier à 16h30 : HBC (-16 F)-DIEULOUARD  
 19 janvier à 18h30 : HBC (Sén F)-PAGNY SUR MOSELLE  
 19 janvier à 20h30 : HBC (Sén M1)-NEUVES MAISONS  
 26 janvier à 14h00 : HBC (-10) TOURNOI  
 26 janvier à 16h00 : HBC (-18 M)-MIRECOURT  
 26 janvier à 18h00 : HBC (-16 F)-GERBEVILLERS  
 26 janvier à 20h00 : HBC (Sén F)-FLAVIGNY FLÉVILLE  
 RICHARMÉNIL

### > FOOTBALL (STADE)

26 janvier à 20h00 : FCS (Sén A)-VANDOEUVRE  
 27 janvier à 10h00 : FCS (Sén B)-GROS REDERCHING

### > JUDO

18 janvier à 19h00 : *Entraînements avec l'entraîneur de l'équipe de France, le champion du monde 1999 et le champion du monde 1994.*

## Cinéma

2 janvier :

ALIEN VS PREDATOR REQUIEM

6 janvier :

LA VISITE DE LA FANFARE

(CINE DIMANCHE avec débat à 17h30)

9 janvier :

LA GRAINE ET LE MULET

30 JOURS DE NUIT

16 janvier :

ENFIN VEUVE

LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON

23 janvier :

LES LIENS DU SANG

SWEENEY TODD

NON, CE PAYS N'EST PAS POUR LE VIEIL HOMME

30 janvier :

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES



La programmation de la semaine est à découvrir dans votre presse locale et sur le site internet du cinéma Lorrain : [www.cinematlorrain.com](http://www.cinematlorrain.com)

## COMPÉTITION DE KAYAK SLALOM EN PISCINE



Le 20 janvier à partir de 13h30 se déroulera à la piscine municipale, une manche du challenge régional de slalom jeune ouvert aux catégories poussins, minimes et béjamins, garçons et filles

## Musique

> **Samedi 12 janvier, à 20h30, temple protestant de Sarrebourg**  
**Concert de rentrée du Couvent Saint-Ulrich :**

*La Psallette de Lorraine - Direction : Benoît Haller*

Après avoir multiplié les chantiers de coopération en Amérique latine tout au long de l'automne, le Couvent de Saint-Ulrich revient au pays, multipliant projets et programmes qui enrichiront la vie culturelle sarrebourgeoise dans les mois à venir. Tout ceci sera annoncé en avant-première lors du grand concert de rentrée qui sera donné samedi 12 janvier à 20h30, en l'église protestante de Sarrebourg (qui sera chauffée...). C'est l'ensemble vocal « La Psallette de Lorraine », placé sous la direction de Benoît Haller qui a été invité pour cette occasion, avec un programme de musique sacrée constituant un véritable voyage dans l'Europe de la fin du XVIIème siècle, autour des oeuvres dédiées à la Nativité. Benoît Haller (qui s'est fait une solide renommée à la tête de son ensemble permanent « La Chapelle Rhénane ») a ainsi fait choix d'oeuvres de Josquin Després, William Byrd, Claudio Monteverdi, Heinrich Schütz, Alessandro Scarlatti et J.B. Boesset.

**Prix des places : 10 € (tarif normal) - 5 € (tarif réduit)**

**Entrée libre pour les moins de 12 ans.**

**Vente de billets le soir du concert ou au Couvent de Saint Ulrich**  
**Renseignements : 03 87 03 19 33**



> **Dimanche 20 janvier, à 16h00, église Saint-Barthélemy**

*Concert « Otxote Lurra » polyphonies basques.*

L'Otxote Lurra est le seul ensemble vocal professionnel basque, composé de neuf artistes issus de différentes scènes lyriques françaises. La structure de l'Otxote est la formation originelle pour les chœurs d'hommes en terre basque, se composant de huit chanteurs et d'un chef de chœur, ici Jordi Freixa, natif d'Irun. Il allie l'expérience du chant (baryton) et de la direction. Amoureux et expert du chant traditionnel basque, il a permis à ces huit voix et au chant basque de s'approprier dans le respect du style traditionnel. Force, richesse et ouverture, voici l'image du Pays Basque que Lurra souhaite porter. Lurra signifie « la terre, le terroir » en français.



## Théâtre

> **Samedi 26 janvier, à 20h00, centre socioculturel**

*Spectacle d'improvisation*

Organisé par l'association SADIC

**Tarif unique : 5 €.**

## Conférence

> **Lundi 14 janvier, à 19h30, au centre socioculturel**

*« Le patrimoine culturel de Hoff »*

*présenté par Jean-Claude Becker*

Conférence proposée par la S.H.A.L.

**Entrée gratuite.**

C'était  
 le 9 décembre  
 2007



**Merci à tous pour votre participation**

## Visite guidée de la ville

> **Samedi 5 janvier, à 15h devant la chapelle des Cordeliers**  
**Office de Tourisme - Tél. 03 87 03 11 82**

> **Samedi 19 janvier, à partir de 13h30, centre socioculturel**  
 Tournoi d'échecs

> **Dimanche 20 janvier, 14h00, salle des fêtes**  
 Thé dansant animé par l'orchestre CHRISTALYS au profit du Centre d'Hébergement d'Urgence. Entrée 3 euros.

> **Dimanche 20 janvier, 14h00, centre socioculturel**  
 Loto organisé par l'association Métissage.

> **Dimanche 27 janvier, de 10h00 à 18h00, salle des fêtes**  
 Salon du Mariage organisé par l'association Saravis.